



INFOS MUNICIPALES N° 1

RAPPEL POUR PLUS DE CITOYENNETÉ

IL EST RAPPELÉ QUE TOUT PROPRIÉTAIRE DE CHIEN EST TENU DE RAMASSER LEURS DÉJECTIONS PAR TOUT MOYEN APPROPRIÉ.

DES SACS SPÉCIAUX SONT ÉGALEMENT A VOTRE DISPOSITION SUR LA COMMUNE.

PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS LORS DE VOS SORTIES AVEC VOTRE ANIMAL POUR LE RESPECT DU DOMAINE PUBLIC OU PRIVÉ.

C'EST UNE RÈGLE ÉLÉMENTAIRE DU SAVOIR-VIVRE.

IL EN EST DE MEME POUR LES ABOIEMENTS.



**MERCI DE RAMASSER
LES CROTTES
DE VOTRE ANIMAL**

**Marie-Rose LUZERNE
Maire de Malling/Petite-Hettange**